

[Traduction du STTP]



City of Richmond
6911 No. 3 Road
Richmond, BC V6Y 2C1

Réunion ordinaire du Conseil tenue le lundi 28 avril 2014

9. CONSEQUENCES SUR LA COLLECTIVITÉ DE LA PROPOSITION DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES D'ÉLIMINER LA LIVRAISON DU COURRIER À DOMICILE

(N° de dossier : 01-0140-20-CPOS1/2014) (REDMS N° 4206383, 4190718)

(1) Que la Ville de Richmond écrive à la ministre des Transports pour signifier au gouvernement fédéral et à la Société canadienne des postes qu'elle s'oppose au remplacement de la livraison du courrier à domicile par la livraison à des boîtes postales communautaires et aussi pour demander à Postes Canada de la consulter relativement aux questions suivantes :

- (a) voir à ce que toute nouvelle proposition relative au service de livraison assure la protection des renseignements personnels des citoyens de même que la protection de leur propriété;*
- (b) voir à ce que toute proposition portant sur la livraison du courrier à domicile prévoie les mesures nécessaires à la sécurité et à la protection des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite;*
- (c) prévoir de quelle façon traiter les propositions de changements visant la livraison du courrier à domicile qui ont une incidence sur les obligations des gouvernements fédéral et provinciaux et sur celles des administrations locales quant aux avis prévus par la loi à remettre aux propriétaires et aux citoyens;*
- (d) retirer au gouvernement fédéral le pouvoir discrétionnaire qui lui est conféré aux termes de la Loi sur la Société canadienne des postes et qui lui permet de se servir d'une propriété appartenant à la Ville pour y installer des boîtes postales communautaires en zone urbaine, sans tenir de consultations directes ni obtenir l'approbation des autorités locales;*

(2) Qu'une copie de la lettre destinée à la ministre des Transports soit envoyée aux personnes et organismes suivants :

- (a) Députée fédérale et députée provinciale de Richmond;*
- (b) L'Honorable Coralee Oakes, ministre du Développement communautaire, sportif et culturel de la Colombie-Britannique;*
- (c) Keith Archer, directeur général des élections de la Colombie-Britannique;*
- (d) Fédération canadienne des municipalités;*
- (e) Union des municipalités de la Colombie-Britannique*
- (f) District régional du Grand Vancouver.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ